



Si ce mail ne s'affiche pas correctement, retrouvez-le en PJ

## PROJET DE LOI BLANQUER

### "L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE" LE KAA BLANQUER



Après le succès de la grève du 19 mars, avec près de 300 écoles fermées (100% de grévistes) dans notre département, la question de la reconduction de la grève, la grève pour gagner, est à l'ordre du jour dans nos écoles pour obtenir le retrait pur et simple du projet de loi Blanquer

**Dans toutes nos écoles, discutons-en, préparons et décidons !**

### Prenez connaissance des motions adoptées par les collègues dans les RIS de St Rémy et de Marseille

« (...) Nous invitons à élire leurs délégués dans la perspective d'une assemblée de délégués d'écoles mandatés sur leurs revendications et avec les organisations syndicales, pour préparer la grève jusqu'au retrait ! »

### Participez aux RIS organisées dans vos secteurs par le SNUDI FO 13



Les réunions du SNUDI-FO

Face à cette offensive généralisée contre l'Ecole de la République et nos statuts, Rencontrons-nous et discutons-en dans les écoles en participant aux RIS organisées par le SNUDI FO pour définir les revendications et décider ensemble de la suite du mouvement.

### Voir la programmation des RIS pour le 2ème trimestre

En savoir +



- ▶ Appel du Bureau national du SNUDI FO
- ▶ Préavis de grève de la FNEC FP FO
- ▶ Tract d'info sur la loi Blanquer (à diffuser massivement, à afficher...)



### Se syndiquer au SNUDI FO 13 pour 2019

*C'est le bon moment !*

Bulletin d'adhésion 2019 à télécharger [>>ICI<<](#)

Vous pouvez fractionner votre règlement en plusieurs chèques (10 maximum).

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Retrouvez toutes les informations pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat sur notre site

Un renseignement ?  
Une question ?  
Contactez-nous !

